

## Appel à communication

**6<sup>ème</sup> Congrès international de l'AIFRIS du mardi 7 au vendredi 10 juillet 2015  
à l'ISSSP à Porto**

### **« Multiplication des précarités : quelles interventions sociales? »**

Les paradigmes de l'innovation et du progrès technologique prévalent dans un monde où l'économie, dominée par la finance et dominant le politique, creuse toujours plus les inégalités.

Les entreprises doivent constamment s'adapter en réclamant aux travailleurs davantage d'efficacité, de flexibilité et de mobilité, réalité qui se conjugue avec un chômage structurel en augmentation. Si le sort des travailleurs n'est guère enviable, celui des chômeurs et des personnes en situation de vulnérabilité devient dramatique puisque les États-nations et les collectivités territoriales, également soumis aux logiques du marché, opèrent des coupes massives dans les politiques sociales. Ce contexte sociopolitique et économique altère les liens sociaux et constitue un terreau fertile pour la pauvreté généralisée et la montée des extrémismes.

Les intervenants sociaux sont pris dans l'étau de ces transformations. D'une part, ils sont en première ligne pour entendre les demandes, pour constater la détresse de celles et ceux qui subissent les contrecoups de ces mutations de société et les accompagner à mieux appréhender ce qui se joue, les aider à y faire face, à s'en affranchir.

D'autre part, ils sont sommés de répondre aux exigences croissantes d'efficacité et de mesure des performances, dans un contexte de restriction budgétaire à tous les étages, de privatisation de la responsabilité publique et de marchandisation des services. L'emprise de la gestion s'accompagne de violences au sein des organisations et de la société tout entière. Cela se traduit entre autres par une augmentation des tâches, une accélération du rythme de travail, la mise en place de dispositifs d'évaluation fondée sur des critères essentiellement bureaucratiques, une réduction des moyens alloués à la recherche sur les pratiques, une homogénéisation des parcours des personnes ou des groupes accompagnés, une forte tendance à faire retomber sur les individus la responsabilité des privations vécues.

Lors du Congrès de Porto, nous nous attellerons à examiner sous diverses coutures le sens, les enjeux et les modalités de l'intervention sociale dans ce contexte de précarités et de contraintes multiples.

Le respect de la valeur et de la dignité que toute personne mérite, la visée d'une société plus juste, plus solidaire constituent des fondements démocratiques du travail social. Les mettre en œuvre requiert d'articuler entre eux des savoirs complexes. Quelle alchimie réaliser entre savoirs théoriques, méthodologiques, savoir-faire et savoirs pratiques ? Et quelle place donner à la créativité de l'agir, de la ruse, à l'art du détour et à d'autres "arts de faire" ?

Quels changements l'intervention sociale peut-elle provoquer ? Après plusieurs décennies de mise en veille, les actions de type communautaire ne devraient-elles pas reprendre vie ? Le temps n'est-il pas propice aux initiatives à vocation collective et coopérative visant le développement du pouvoir d'agir des publics fragilisés et, plus largement, l'activation du lien social, de la solidarité et de la citoyenneté ?

Comment éviter que l'intervention sociale ne se réduise à la simple exécution de tâches ou au respect de prescriptions ? Comment la rendre toujours plus réflexive et créatrice ? Comment la réinventer, voire la réenchanter ?

Pour organiser les débats, nous proposons trois axes principaux :

### **Axe 1: Genèse économique, politique et sociale de la multiplication des précarités : les enjeux pour l'intervention sociale**

Il s'agira ici d'explorer comment les dynamiques économiques et sociales actuelles, ainsi que les évolutions des politiques publiques contribuent à la multiplication des précarités et, simultanément, pèsent sur les pratiques d'intervention sociale.

Quelles sont les conséquences de ces évolutions quant aux opportunités des populations socialement vulnérables en matière d'éducation, d'emploi, de logement, de santé, etc., et quant à leurs conditions et modes de vie ?

Ces évolutions modifient-elles les logiques de gestion des organisations où travaillent les professionnels de l'intervention sociale ? Comment influencent-elles leur lecture des problèmes sociaux ? Compromettent-elles la concrétisation de valeurs fondamentales d'un travail social à visée démocratique, telles que la justice sociale et la solidarité ? Obligent-elles à des changements quant aux pratiques ? Quels sont leurs impacts sur la formation et la recherche dans le champ de l'intervention sociale ? Assistons-nous à une recomposition de l'intervention sociale, de l'identité et du statut des intervenants sociaux ? Y participons-nous ? La promouvons-nous ? Quels défis lancent-elles aux organisations professionnelles ?

### **Axe 2: La créativité des pratiques dans une situation de pouvoir faible des intervenants sociaux**

Les contributions attendues sur cet axe se centreront sur les modes d'intervention face aux problèmes concrets, sur les arts de faire des professionnels, sur les moyens qu'ils mobilisent pour résister à l'individualisation des problèmes et des solutions, pour impliquer les publics fragilisés dans les interventions qui leur sont destinées, pour éviter que la standardisation et la routinisation des pratiques n'invalident la construction de relations avec les individus fragilisés, pour construire de véritables partenariats entre professionnels, institutions et utilisateurs des services.

Quels sont les savoirs, les expériences et les lieux d'échanges qui permettent aux chercheurs, aux formateurs et aux intervenants sociaux de continuer à se mobiliser ? Comment éviter de transiger sur les fondements démocratiques de l'intervention sociale et de traiter les individus comme s'ils étaient responsables des vulnérabilités qui les affectent ?

Comment éviter de marginaliser ou exclure les utilisateurs des services des processus de décision qui les concernent ? Comment éviter de reproduire les dominations qui pèsent sur eux ? Comment contrarier les logiques de fragmentation et de réduction de leurs besoins ?

Les arts de la ruse et du détour peuvent ici être convoqués, les moyens d'entrer en résistance, les nouvelles formes d'engagement, le savoir-y-faire ou le savoir-s'y-prendre... Comment renforcer les compétences des praticiens actuels pour qu'ils puissent préserver davantage leur identité professionnelle ? Comment préparer les futurs professionnels pour éviter qu'ils ne deviennent de simples exécutants de prescriptions institutionnelles ?

### **Axe 3: Réinventer l'intervention sociale communautaire pour recréer des liens sociaux et développer la citoyenneté**

Cet axe devra permettre de mener des réflexions et des échanges à propos des actions de type communautaire, de leur conception, de leur mise en œuvre/expérimentation et de leur évaluation. Ce sera l'occasion de débattre de l'importance de la recherche-action et d'autres méthodologies centrées sur la promotion de l'action collective, le développement du pouvoir d'agir des publics fragilisés et l'implication des professionnels et des organisations dont dépendent le développement social et la réduction des inégalités.

Quels modes d'action privilégier pour que les professionnels et les décideurs assument une lecture théoriquement fondée et concertée des problèmes qui requièrent une intervention sociale? Comment influencer le fonctionnement des organisations ? Comment engager l'ensemble des acteurs institutionnels - professionnels, administrateurs et décideurs politiques - dans une logique d'innovation et d'empowerment visant non pas la responsabilisation exclusive des populations vulnérables mais la création de nouvelles formes de partenariat entre citoyens et pouvoirs publics ? Comment convaincre les décideurs de la nécessité de la recherche en travail social ? Que mettre en place pour que les populations fragilisées puissent être considérées comme interlocuteurs privilégiés, puissent s'unir et intervenir ? Quels dispositifs créer pour que les destinataires de l'intervention sociale participent à l'évaluation des interventions ? Quelles actions promouvoir, quels acteurs impliquer pour éviter que la vulnérabilité économique ne détruise les liens sociaux et n'accroisse la dévalorisation symbolique ? Quelle place aujourd'hui dans la formation pour l'intervention sociale communautaire ? Y a-t-il lieu de repenser la formation dans ce domaine ?

### **Réponses à l'appel à communication**

L'AIFRIS souhaite recevoir des propositions venant de chercheurs, de formateurs ou de professionnels de l'intervention sociale ou de l'action éducative.

Afin de diversifier les approches, les communicants devront choisir entre les trois axes, mais aussi entre deux formes de communication : compte rendu de recherche ou compte rendu d'innovation concernant la pédagogie ou l'intervention sociale pour une communication ou proposition d'animation d'un forum.

Les critères d'évaluation seront du même ordre, mais les matériaux exposés pourront différer entre données de terrain ou bibliographiques d'une part, et données des expérimentations d'autre part. Pour un forum, le projet d'animation présentera la thématique ou question choisie, dans le même format qu'une communication.

Pour favoriser l'accès à la communication, le comité scientifique permanent est disponible pour accompagner la personne ou l'équipe de personnes qui le souhaiteraient, dans la formalisation de leur communication.

Les propositions sont à remplir en ligne, sur le site de l'AIFRIS ([aifris.eu](http://aifris.eu)), et uniquement de cette façon, **avant le 15 décembre 2014**, (*après avoir pris connaissance du mode d'emploi téléchargeable en ligne*). Les évaluations sont effectuées par le comité scientifique au fur et à mesure du dépôt des résumés et seront communiquées par mail, environ un mois après la date de dépôt de la proposition complète.

La proposition doit comporter au maximum 4 000 signes espaces compris et être intégrée dans le cadre prévu à cet effet sur le site. Cette proposition constitue un **résumé de la communication**, qui, si celle-ci est acceptée, sera publié, **en l'état**, dans les « pré-actes » du congrès, document imprimé, communiqué à l'ensemble des participants et diffusé à 600 exemplaires. Ces résumés seront mis en ligne en accès public, comme le sont déjà ceux des congrès précédents (Cf. [aifris.eu](http://aifris.eu)). La proposition est accompagnée d'une bibliographie d'un maximum de 2 000 signes et d'une présentation de ou des auteurs en 300 signes maximum.

La communication peut être présentée par une équipe d'un maximum de 3 personnes, mais, quel que soit le nombre d'intervenants, le temps alloué est de 20 minutes par communication. Une même personne ne peut présenter qu'un maximum de deux communications, seule ou en équipe. Chaque séquence d'atelier (1h30) permet ainsi le déroulement successif de 3 communications.

Le déroulement d'un forum, réunissant davantage de personnes qu'un atelier, porte sur une question, amenée par le ou les animateurs dans une courte introduction du débat (maximum 20 mn), ouvert ensuite à tous les participants dans le créneau total d'1h30.

Toutes les personnes souhaitant participer à une communication (auteurs **et coauteurs**) doivent commencer par créer un compte sur le site [aifris.eu](http://aifris.eu). Les personnes ayant déjà un compte dans la base sont invitées à compléter les informations manquantes.

L'AIFRIS a vocation de rendre visible les travaux de recherche et d'innovation en matière d'intervention sociale en langue française. Tout communicant devra donc déposer sur le site avant le **5 juin**, le texte complet de sa communication de 8 000 à 10 000 signes environ, sous format texte, qui sera mis en ligne en accès public instantanément, disponible notamment pour les congressistes et les présidents d'atelier

Tout communicant aura la possibilité de déposer un résumé en anglais de 50 à 100 mots afin que la communication soit repérable par les moteurs de recherche anglophones. Pour les personnes qui le souhaiteraient, l'AIFRIS pourra assurer la traduction d'un résumé en français de même taille, comportant les mots clés essentiels. Tout communicant devra être inscrit et avoir réglé ses frais d'inscriptions avant le **5 juin**.

Pour la bonne marche du congrès et l'inscription en ligne aux ateliers, les communicants, dont la proposition a été retenue, mais qui n'auraient pas satisfait à ces exigences (texte définitif, règlement des frais d'inscription) verront leur proposition annulée et retirée des pré-actes. Ils ne pourront pas communiquer au congrès.

Il n'y aura pas de publication papier des actes du congrès, mais les communicants qui souhaitent déposer un article plus important (environ 30 000 signes) avant ou après le congrès, pourront le faire en ligne par le même processus. Cet article en PDF complètera l'article définitif et sera visible instantanément dans l'accès public en ligne.

Une fois cet article en langue française déposé sur le site sous format PDF, tout communicant a la possibilité de déposer un autre article toujours sous format PDF, dans la langue de son choix.